

Instructions pour l'inscription aux plaines Paiement par virement

Prérequis de la part des parents pour qu'ils puissent utiliser la plateforme :

- Posséder le numéro de registre national de leur(s) enfant(s)
- Avoir l'application It's Me ou un lecteur de carte d'identité électronique

Etape 1 : Connexion au e-guichet via l'eID ou Itsme

- Dans le e-guichet, cliquez sur le bouton « **Connexion** » en haut de l'écran
- Sélectionnez, dans l'encart de gauche, " Connexion eID ou itsme "
- Branchez votre lecteur de carte d'identité électronique et insérez cette dernière ou utilisez It's me
- Suivez les instructions à l'écran
- Complétez votre fiche utilisateur avec un maximum d'informations (adresse, numéro de registre national, téléphone)
- **Rendez-vous ensuite sur la page « Portail Parent »**

Etape 2 : S'enregistrer en tant que parent

- Cliquez sur le bouton « S'enregistrer en tant que parent »
- Les informations indiquées ne peuvent être modifiées. Validez directement et **revenez sur la page « Portail Parent »**.
- Le numéro national indiqué doit correspondre à la personne responsable fiscalement de l'enfant. Sans numéro national, nous ne pourrions remplir l'attestation fiscale

Etape 3 : Enregistrer mon enfant

- Cliquez sur le formulaire « Ajouter un enfant »
- Indiquez correctement les coordonnées de votre enfant et sélectionnez l'école fréquentée (pour l'école maternelle de Tihange et la section fondamentale de l'Athénée Royal de Huy, sélectionnez " école libre hutoise ")
- Pour le **numéro de registre national** : celui-ci peut être trouvé sur la carte de mutuelle, sur son acte de naissance ou demandé auprès de l'administration communale.
(Sans numéro national, nous ne pourrions remplir l'attestation fiscale.)
- Validez, avant d'être automatiquement redirigé vers la Fiche santé.
- Remplissez-la de la manière la plus exhaustive possible.

- Validez la fiche santé.
- **Réalisez cette étape 3 autant de fois que vous avez d'enfant à inscrire.** Attention, vous devez enregistrer tous vos enfants avant de passer à l'inscription aux plaines afin que le prix dégressif soit prit en compte.
- Une fois que votre ou vos enfants sont enregistrés, **revenez sur la page « Portail Parent ».**

Etape 4 : Inscrire l'enfant à une plaine

- Cliquez sur le formulaire «Plaine de vacances» en lien avec l'enfant à inscrire. Seules les plaines pour lesquelles il reste des places vous sont proposées.
- Sélectionnez la semaine de plaines en cliquant directement sur celle(s)-ci dans le calendrier. (UNE SEULE SEMAINE PAR ENFANT)
- Consultez l'historique qui s'affiche à l'écran.
 - Si la plaine choisie est bien disponible, vous verrez dans le bas de votre écran deux boutons :
 - « **Inscrire un autre enfant** » : sélectionnez un autre enfant à inscrire à une plaine, et reproduisez l'étape 5.
 - « **Finaliser vos inscriptions** » : cliquez sur ce bouton si vous souhaitez valider l'inscription de votre ou de vos enfants. Vous avez trois jours pour finaliser vos inscriptions avant que les places réservées ne soient libérées.
 - ATTENTION : inscrivez tous vos enfants avant de finaliser pour que le tarif dégressif soit prit en compte.
 - Si une ou des plaines n'ont plus de places disponibles, vous verrez apparaître un message d'erreur (en rouge) indiquant quelle est la plaine concernée. Vous serez alors invité à envoyer un email à l'adresse mentionnée afin d'ajouter votre enfant sur une liste d'attente.
- « **Finaliser vos inscriptions** » : une fois que vous avez cliqué sur ce bouton, la ou les inscriptions seront effectives. Vous recevrez par la suite (avec un délais de quelques minutes à quelques jours) un email de la part de votre commune vous communiquant les informations nécessaires pour effectuer le virement bancaire.
- Effectuez le virement bancaire dans le délais imparti. Passé ce délais, l'administration communale pourrait annuler vos inscriptions afin de libérer les places.

Désinscription

Vous souhaitez désinscrire votre enfant? Merci d'envoyer votre demande ainsi que le motif (et le cas échéant, le justificatif) à l'adresse melanie.lemin@huy.be.